

Les émissions de gaz à effet de serre d'Haïti et secteurs concernés

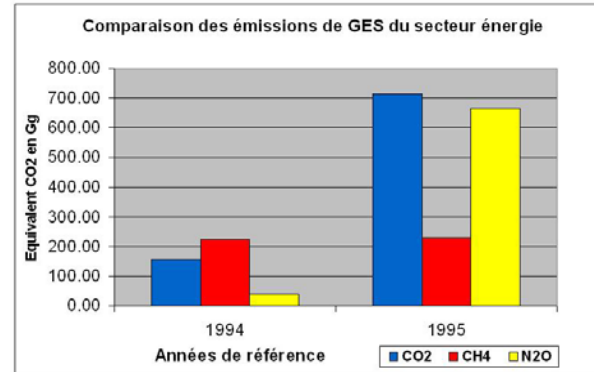
La République d'Haïti fait partie du groupe de pays dont les émissions de gaz à effet de serre sont faibles voire insignifiantes. Les données fournies par cet inventaire confirment ce fait mais surtout le mérite d'avoir des indications sur les secteurs concernés par les émissions et leur degré d'implication. De plus, elles vont aussi permettre d'identifier les

Haïti : Emission de gaz à effet de serre et secteurs concernés					
Gaz à effet de serre	Quantité émise		Secteurs concernés		
	Gg	%	Secteurs	Quantité (Gg)	%
CO ₂	111 121	67.32	Affectation des terres et foresterie	954.44	85.9
			Combustibles fossiles	156.77	14.1
CO	349.04	21.15	Affectation des terres et foresterie	0.42	0.12
			Production charbon de bois	65.14	18.66
			Agriculture	62.68	17.96
			Combustibles fossiles	220.80	63.26
CH ₄	12 624	7.65	Agriculture	91.73	72.66
			Déchets urbains	14.58	11.55
			Combustibles fossiles	10.58	7.73
			Production charbon de bois	9.30	6.80
			Affectation des terres et foresterie	0.05	0.04
			Combustibles fossiles	19.27	40.13
CO ₂ NM	48.02	2.91	Production charbon de bois	15.82	32.94
			Procédés industriels	12.93	26.93
			Combustibles fossiles	4.58	59.17
			Agriculture	3.06	39.53
NO _x	7.74	0.47	Production charbon de bois	0.09	1.16
			Affectation des terres et foresterie	0.01	0.13
			Agriculture	6.97	94.06
N ₂ O	7.41	0.45	Déchets urbains	0.31	4.18
			Combustibles fossiles	0.13	1.75
CO ₂ (biomasse)	3480.72		Cette information est donnée à titre indicatif et n'est pas comptabilisée. Cette quantité d'émission correspond à la combustion de bois à des fins énergétiques		
S O ₂ (en tonne)	9448.34		Biomasse	9397.08	99.46
			Combustibles fossiles	51.26	0.54
E CO ₂	6059.35	100.0	Agriculture	4087.03	67.45
- CH ₄	2651.04	43.75	Affectation des terres et foresterie	955.49	15.77
- N ₂ O	2297.10	37.91	Combustibles fossiles	419.25	6.92
- CO ₂	111 121	18.34	Déchets urbains	402.28	6.64
			Production charbon de bois	195.30	3.22

stratégies d'atténuation et d'adaptation ainsi que le degré de vulnérabilité du pays par rapport aux changements climatiques. Le tableau ci-dessus fait un résumé des émissions de GES calculées pour l'année 1994 (Année de base selon la méthodologie du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat (GIEC). Cette année ayant été particulière pour Haïti, surtout en matière de combustibles fossiles en raison d'un embargo commercial, les émissions de gaz à effet de serre pour l'année 1995 ont aussi été calculées pour le secteur énergie (voir ci-contre le graphique de comparaison des émissions de GES pour les deux années).

Analyse des émissions de gaz à effet de serre d'Haïti

On retrouve dans les émissions haïtiennes toute la gamme de gaz à effet de serre émis par la majorité des autres pays. Ce qui fait une différence fondamentale c'est la nature de ces émissions et leur distribution au niveau des secteurs de production. En effet, l'analyse de ce tableau révèle que, traduit en équivalent dioxyde de carbone (E CO₂), le méthane est le plus important GES émis suivi de l'hémioxyde d'azote. Le dioxyde de carbone vient



loin derrière du secteur «affectation des terres et foresterie» (15%). Les combustibles fossiles viennent seulement en troisième position (7%). Viennent ensuite les déchets urbains (6%) et enfin la production du charbon de bois (3%). Ces résultats sont très évocateurs et indiquent le niveau de dégradation de l'environnement haïtien. En effet, l'utilisation des terres, et leur changement d'affectation (forêt, agriculture, zones naturelles...) ont une influence notable sur le stockage du carbone et sur les dégagements de méthane (CH₄) et donc sur le changement climatique. Donc, notre pratique consistant à déboiser systématiquement pour divers usages est très fatale pour notre environnement.

Conclusion

Au-delà du renforcement de nos connaissances sur les gaz à effet de serre émis en Haïti, cet inventaire revêt une importance capitale dans toute prise de décision future sur les changements climatiques. En effet, la connaissance des types de gaz à effet de serre produits, l'estimation de leur volume et l'identification des secteurs de production permettra d'orienter les actions à prendre pour faire face aux options d'adaptation à tout éventuel changement climatique. ♦

Ministère de l'Environnement, 181, Haut de Turgeau, Port-au-Prince, Haïti
 Personne contact : Jean Pierre Moïse, ing. Fax; (509) 245 7360
 Tél : (509) 245 9309/0504 Courriel : moisejp8@hotmail.com



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

BUREAU DES MINES ET DE L'ENERGIE

Vulgarisation des résultats de la première communication Nationale d'Haïti sur les changements climatiques

I. Inventaire des gaz à effet de serre

Projet changement climatique Phase II

Coopération technique FEM/PNUE No 2724-02-4526



Mise en contexte

L'inventaire des gaz à effet de serre est le premier des quatre chapitres de la «Première Communication Nationale d'Haïti sur les Changements Climatiques» 'étude recommandée par le Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) à tous les pays signataires de cette convention. La CCNUCC est un accord international visant, par la mise en commun des efforts, à une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre et en conséquence à retarder et atténuer le réchauffement du globe. Adoptée à New York le 9 mai 1992 et ouverte à la signature à Rio en juin 1992 lors de la Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED), elle est entrée en vigueur le 21 mars 1994 après avoir été ratifiée par 165 Etats Parties. Haïti l'a ratifiée en 1996. La Convention s'appuie du point de vue de l'expertise scientifique sur le groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat (GIEC) et sur le plan politique sur la Conférence des parties (CDP) qui se réunit annuellement. Depuis sa ratification, huit sessions ont déjà eu lieu. Deux organes subsidiaires préparent les travaux de la COP : l'Organe Subsidiaire de mise en Œuvre (OSMO) et l'Organe Subsidiaire de Conseil Scientifique et Technologique (OSCST). "Elle a pour objectif de stabiliser la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau acceptable qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du climat. Elle insiste sur le probable réchauffement de la surface terrestre dû à l'accumulation dans l'atmosphère de gaz à effet de serre et sur la nécessité de conserver un climat viable pour les générations futures. Mettant en avant le principe de précaution et le caractère planétaire de ces changements climatiques, la Convention veut pousser tous les pays à préserver le climat et à coopérer au niveau international. Les mesures prises pour prévenir le changement climatique doivent s'inscrire dans le cadre plus large du développement social et économique afin de promouvoir pour tous les pays un développement durable."

Les gaz à effet de serre (GES)

L'effet de serre est un mécanisme physique naturel qui permet à l'atmosphère terrestre, grâce à la présence de certains gaz dans sa partie supérieure, de laisser passer l'énergie du soleil qui nous arrive sous forme de lumière mais qui piège cette même énergie réfléchi sous forme de chaleur par la surface de la Terre. Un mécanisme proche est utilisé par les jardiniers qui avec des vitres produisent un effet de serre très efficace à petite échelle.

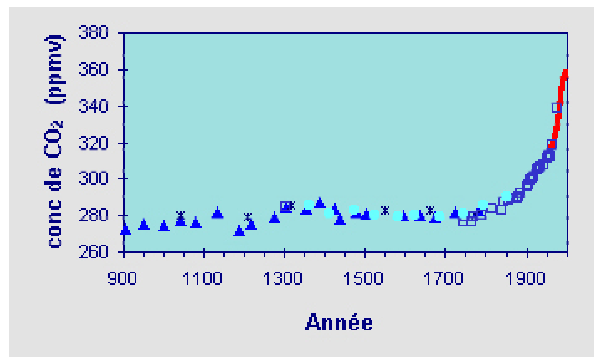
Ces gaz dits "à effet de serre" sont : la vapeur d'eau (comprenant les nuages) dont l'influence est évaluée à un peu moins des deux tiers de la contribution totale, puis le dioxyde de carbone (gaz carbonique ou CO2) qui intervient pour environ 20%. Les 15% restants sont dus à l'ozone de la troposphère (couche de l'atmosphère la plus proche de la Terre), au protoxyde d'azote, au méthane (CH4) et enfin à d'autres gaz en très petites

quantités dont différents hydrocarbures fluorés (CFC) bien connus par ailleurs car responsables de la destruction de la couche d'ozone de la stratosphère (située au dessus de la troposphère). Cet ozone est à distinguer de l'ozone de la troposphère, plus bas en altitude, qui augmente avec les activités humaines.

L'ordre d'importance de ces gaz dans le réchauffement actuel de la Terre dépend autant de son pouvoir piégeant que de sa concentration. Ainsi les CFC sont en quantité infinitésimale au naturel mais ont un pouvoir de réchauffement presque 600 fois plus important que celui de la vapeur d'eau et 1000 fois celui du gaz carbonique. L'augmentation de leur concentration pose très vite problème. L'ordre décroissant d'importance des gaz à effet de serre générés par l'activité humaine est : en tête le très médiatique gaz carbonique pour 50%, puis le méthane (19%), les CFC (17%), l'ozone de la troposphère (8%), le protoxyde d'azote (4%), et enfin la vapeur d'eau (2%).

Niveau de concentration des GES depuis le début de l'ère moderne

La concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère a augmenté significativement depuis le début de la révolution industrielle (1750). La quantité de gaz carbonique (dioxyde de carbone) a progressé de 30%, l'origine étant pour les trois quarts la combustion de charbon et de pétrole dans les pays développés et pour le quart restant les feux de forêts des zones tropicales. La moitié du gaz

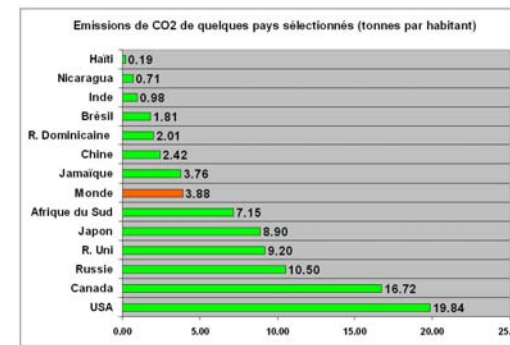


carbonique fabriqué est absorbé par les océans. Quant au méthane sa concentration a plus que doublé. Les fréons ont vu leur concentration passer de 0 ppt (parts par trillion) dans les années 50 à près de 800 ppt dans les années 90. L'ozone nocif de la troposphère augmente aussi, L'évolution récente laisse à penser que sa concentration aurait doublé voire triplé depuis un siècle dans l'hémisphère Nord. En revanche sa concentration semble stable dans l'hémisphère Sud peu industrialisé. Le protoxyde d'azote - ou gaz hilarant, utilisé anciennement par les dentistes comme anesthésiant - a vu sa concentration augmenter depuis le XVIII^e principalement dû à l'emploi d'engrais azotés dans l'agriculture et plus accessoirement (pour un cinquième) dû à la combustion de combustibles fossiles et de biomasse. Enfin la vapeur d'eau contenue dans la stratosphère,

générée principalement par les réacteurs des avions, contribuerait pour environ 2% au réchauffement du globe.

Les plus gros émetteurs de GES et secteurs concernés

Les émissions des pays riches représentent 75% des émissions mondiales mais ces pays ont les capacités financières et techniques, à défaut de la volonté politique, leur permettant de réduire leurs émissions.



Au total, en cumulant les différents gaz produits et en tenant compte de leur potentiel respectif de réchauffement global, les transports contribuent pour environ un tiers à l'effet de serre anthropique. Les autres combustions d'énergie (industrie et chauffage) pour environ un autre tiers et l'agriculture (engrais azotés et déforestation) pour environ un cinquième.

Conséquences des émissions des gaz à effet de serre

Les gaz à effet de serre entraînent des changements climatiques qui peuvent avoir de multiples conséquences pour l'homme et pour le milieu ambiant. Parmi les secteurs qui seront grandement touchés, on distingue : le régime des précipitations (sécheresses plus fréquentes dans certaines zones et inondations plus fréquentes dans d'autres), le niveau marin (expansion thermique des eaux océaniques et fonte des glaciers continentaux), l'agriculture (modification des cultures dans certaines zones et pertes de récoltes), la production et la consommation d'énergie, la pêche (migration ou mort de certaines espèces importantes hors de leur habitat naturel), la santé des êtres vivants (modification du cycle de vie des parasites et autres vecteurs de maladies) et les relations entre états (déclenchement de larges mouvements de réfugiés et augmentation de tensions interrégionales).

